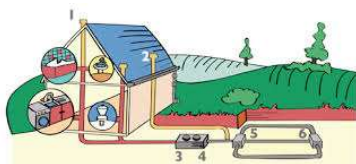


Installation septique

Gestes et habitudes à adopter pour favoriser son bon fonctionnement

UTILISER L'EAU DE FAÇON RESPONSABLE : plus la consommation d'eau est grande, plus le système de traitement est sollicité, ce qui augmente le risque de mauvais fonctionnement;



FAIRE VIDANGER SA FOSSE SEPTIQUE par un professionnel, aux 2 ans s'il s'agit d'une résidence permanente ou aux 4 ans s'il s'agit d'une résidence secondaire. Important de fournir un reçu à la municipalité.

ÉVITER :

- toute **circulation motorisée** au-dessus de la fosse et des autres composantes du système de traitement car elle pourrait causer des bris et compacter le sol ce qui entraînerait une évacuation et un traitement déficient des eaux usées;
- toute **plantation d'arbres et d'arbustes** près des tuyaux de drainage car leurs racines pourraient obstruer ces tuyaux;
- **l'utilisation d'additifs** car ils peuvent **nuire** au bon fonctionnement de la fosse septique et de l'élément épurateur;
- de **rejeter, dans les éviers et toilettes, les produits toxiques suivants** : produits chimiques d'entretien ménager, peinture, gazoline, pesticides, huile, antigel, etc;
- de **jeter dans la toilette ou dans l'évier les produits suivants** : soie dentaire, produits d'hygiène féminine, condoms, couches, mégots de cigarettes, cotons-tiges, mouture de café, litière pour chat, papier essuie-tout ou tout autre article ménager pouvant provoquer un bris du dispositif de traitement;
- le plus possible de **jeter des matières grasses dans l'évier** (huiles de cuisson, bouillons gras et autres) parce que celles-ci s'accumulent dans la fosse septique;
- d'utiliser un **broyeur à déchets**, car ceux-ci créent de fortes charges et une forte accumulation de boues dans la fosse septique